

États financiers de la

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

31 décembre 2003

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la
Fondation communautaire d'Ottawa

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation communautaire d'Ottawa au 31 décembre 2003 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés

Le 13 février, 2004

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
États financiers
31 décembre 2003

	<u>PAGE</u>
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds	1
Bilan	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 10

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds
de l'exercice terminé le 31 décembre 2003
(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation		Fonds pour distribution affectés d'origine externe		Fonds d'opérations		Éliminations interfonds		Total	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Revenus										
Dons	4 392 \$	4 170 \$	506 \$	728 \$	22 \$	41 \$	- \$	- \$	4 920 \$	4 939 \$
Revenus de placement sur fonds de dotation (note 3)	6 316	810	-	-	-	-	-	-	6 316	810
Fonds pour distribution (note 3)	-	-	2 760	2 495	-	-	(2 760)	(2 495)	-	-
Frais d'administration (note 3)	-	-	-	-	772	732	(772)	(732)	-	-
Autre revenus de placement	-	-	-	38	91	52	-	-	91	90
Projets (note 8)	-	-	-	-	28	64	-	-	28	64
	10 708	4 980	3 266	3 261	913	889	(3 532)	(3 227)	11 355	5 903
Dépenses										
Fonds pour distribution (note 3)	2 760	2 495	-	-	-	-	(2 760)	(2 495)	-	-
Subventions à des tiers partie:	-	-	5 747	3 830	-	-	-	-	5 747	3 830
Salaires et avantages sociaux:	-	-	-	-	702	584	-	-	702	584
Frais d'administration (note 3)	772	732	-	-	-	-	(772)	(732)	-	-
Autres	-	-	-	-	282	259	-	-	282	259
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	12	35	-	-	12	35
	3 532	3 227	5 747	3 830	996	878	(3 532)	(3 227)	6 743	4 708
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant élément exceptionnel	7 176	1 753	(2 481)	(569)	(83)	11	-	-	4 612	1 195
Réduction de la valeur d'un placement (note 4)	-	(648)	-	(215)	-	-	-	-	-	(863)
	7 176	1 105	(2 481)	(784)	(83)	11	-	-	4 612	332
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT	59 402	57 312	5 700	7 522	177	113	-	-	65 279	64 947
Transferts interfonds (note 5)	(1 134)	985	1 080	(1 038)	54	53	-	-	-	-
SOLDES DES FONDS À LA FIN (note 6)	65 444 \$	59 402 \$	4 299 \$	5 700 \$	148 \$	177 \$	- \$	- \$	69 891 \$	65 279 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Bilan

au 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation	Fonds pour distribution affectés d'origine externe	Fonds d'opérations	Total	
				2003	2002
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse et dépôts à court terme	13 \$	621 \$	108 \$	742 \$	445 \$
Débiteurs	-	-	20	20	48
Intérêts courus à recevoir	334	-	5	339	384
Frais payés d'avance	-	-	30	30	11
	347	621	163	1 131	888
PLACEMENTS (note 4)	65 097	4 380	-	69 477	65 109
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	-	-	17	17	15
	65 444 \$	5 001 \$	180 \$	70 625 \$	66 012 \$
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et charges à payer	- \$	- \$	32 \$	32 \$	25 \$
Subventions à payer	-	702	-	702	680
Financement de projets reporté (note 8)	-	-	-	-	28
	-	702	32	734	733
SOLDE DES FONDS					
Investi en immobilisations	-	-	17	17	15
Fonds de dotation - capital	62 278	-	-	62 278	59 020
Fonds de dotation - surplus accumulé (note 3)	3 166	-	-	3 166	382
Autres (note 6)	-	4 299	131	4 430	5 862
	65 444	4 299	148	69 891	65 279
	65 444 \$	5 001 \$	180 \$	70 625 \$	66 012 \$

AU NOM DU CONSEIL

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	4 612 \$	332 \$
Réduction de la valeur d'un placement	-	863
Amortissement des immobilisations corporelles	12	35
Diminution nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	(217)	(149)
Diminution nette du financement de projets reporté	(28)	(26)
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	4 379	1 055
Liquidités affectées aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(14)	(12)
Augmentation des placements	(4 068)	(643)
LIQUIDITÉS AFFECTÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(4 082)	(655)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	297	400
ENCAISSE AU DÉBUT	445	45
ENCAISSE À LA FIN	742 \$	445 \$

L' encaisse comprend l'encaisse et les dépôts à court terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION ET DES FONDS

La Fondation communautaire d'Ottawa, (la Fondation) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes; il s'agit également d'un organisme de charité enregistré qui n'est pas soumis à l'impôt. La Fondation regroupe des dons de charité dans des fonds de dotation ou des fonds à usage restreint, et en utilise les revenus pour subvenir à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires, tels : arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche médicale et scientifique, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Dans certaines circonstances, les revenus peuvent être contribués à un organisme ou à une oeuvre de bienfaisance selon les souhaits du donateur.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité des fonds

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

La Fondation enregistre dans les Fonds de dotation les apports devant être maintenus en permanence. Les revenus de placements en provenance de ces fonds sont répartis entre les divers fonds selon les modalités énoncées à la note 3.

Le Fonds pour distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la Fondation enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du fonds de dotation appelée à être distribuée.

Les revenus et les dépenses reliés aux principales activités sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations.

Placements

Les titres négociables sont comptabilisés à la valeur marchande. Les revenus de placement comprennent les intérêts et les dividendes reçus, les intérêts courus et les gains et les pertes en capital matérialisés et non matérialisés, déduction faite des frais de garde et des honoraires des conseillers en placement.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les durées suivantes :

Ordinateur	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

Dons d'immobilisations et de fournitures

La Fondation reçoit sans aucun frais, de différents donateurs, des dons en immobilisations et en fournitures. Les dons qui représentent un montant matériel sont comptabilisés à leur juste valeur estimative lorsque reçus.

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT

La politique de distribution de la Fondation indique le montant des distributions provenant des revenus annuels de placement de la Fondation nécessaire pour couvrir les subventions de charité et les frais administratifs. La politique de réinvestissement de la Fondation indique la part des revenus annuels de placement de la Fondation devant être réinvestie dans les fonds de dotation pour garantir une réserve à la fois contre l'inflation et contre les rendements d'investissement faibles. Ensemble, ces deux politiques ont pour but de permettre, à long terme, des décaissements suffisamment prévisibles à l'intention des subventions de charité.

Chaque année, le Conseil des gouverneurs établit le niveau de distribution et de réinvestissement, prenant en considération divers facteurs y compris les besoins communautaires, le niveau actuel des revenus de réinvestissement et le revenu de placement gagné au cours de l'exercice.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT (suite)

En 2003, les revenus de placement d'un montant total de 6 316 \$ (2002 - 810 \$) sont répartis comme suit :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Frais d'administration de l'exercice courant	772 \$	732 \$
Distribution des fonds (a)	2 760	78
Fonds de dotation - réinvestissement	<u>2 784</u>	<u>-</u>
Total des revenus affectés	<u>6 316 \$</u>	<u>810 \$</u>
Distribution additionnelle en provenance des fonds de dotation (b)	<u>- \$</u>	<u>2 417 \$</u>
Distribution totale des fonds (a + b)	<u>2 760 \$</u>	<u>2 495 \$</u>

Au 31 décembre 2003, le montant accumulé à ce jour dans les Fonds de dotation en vue de la protection contre les rendements d'investissement faibles et l'inflation s'élève à 3 166 \$ (382 \$ en 2002), une augmentation de 2 784 \$.

4. PLACEMENTS

Détermination de la valeur comptable

Les soldes d'encaisse et de placements temporaires qui comprennent des certificats de dépôts et des bons du trésor, sont comptabilisés au coût, valeur qui équivaut à toutes fins pratiques à leur valeur marchande en fin d'exercice.

Les obligations et les titres boursiers sont comptabilisés aux valeurs publiées du marché en fin d'exercice.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

Détermination de la valeur comptable (suite)

Les actions d'une compagnie canadienne privée sont comptabilisées au coût et ne sont réduites qu'en cas de perte de valeur permanente. Le coût a été déterminé par une évaluation indépendante au moment où les actions ont été données à la Fondation.

L'immobilier est comptabilisé au coût tel que déterminé par un estimateur indépendant à la date où le don a été fait. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné à cette fin.

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient domestiques ou étrangers. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

La Fondation s'est dotée de politiques d'investissement, de critères et de méthodes de contrôle afin de gérer le risque lié aux placements. Ces pratiques d'investissement sont conçues afin de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur des actifs et pour réaliser un rendement raisonnable compte tenu de la nature des placements. Le risque maximum auquel est exposé la Fondation est égal à la valeur marchande des placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que la concentration de risque décrite ci-après ne représente pas un risque excessif pour la Fondation.

Risque du taux de change

La Fondation est exposée aux risques du taux de change de par ses placements dans des obligations et des titres étrangers. En fin d'exercice, la Fondation détenait 27 % (24 % en 2002) de ses placements dans des valeurs sujettes aux fluctuations du taux de change.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

	2003		2002	
	<u>Valeur comptable</u>	<u>% de valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>% de valeur comptable</u>
Titres négociables, à la valeur du marché				
Obligations du gouvernement du Canada	7 215 \$	10	6 913 \$	11
Obligations de provinces	11 130	16	10 615	16
Obligations de municipalités	4 485	6	3 948	6
Obligations de sociétés	6 781	9	9 175	14
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	4 308	6	5 490	8
Certificats de placement garanti de banques et sociétés de fiducie	1 983	3	-	-
Actions canadiennes ordinaires	14 326	21	12 371	19
Actions américaines	13 649	20	11 349	17
Actions internationales (sauf américaines)	5 038	7	4 686	7
Autres placements				
Actions d'une société privée	262	1	262	1
Immobilier	300	1	300	1
Total des placements	69 477 \$	100	65 109 \$	100
Placements, au coût initial	63 127 \$		65 022 \$	

En 2002, la Fondation a diminué de 863 \$ la valeur comptable des actions d'une société privée pour constater une baisse permanente de la valeur des actions. La valeur comptable s'appuie sur les meilleures estimations de la valeur actuelle des actions selon la direction de la société privée.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

5. TRANSFERTS INTERFONDS

La Fondation a transféré des montants des Fonds de dotation aux Fonds affectés pour le Fonds de Distribution et le Fonds d'opérations pour financer les distributions tel qu'indiqué à la note 3.

6. FONDS POUR DISTRIBUTION

À la fin de l'exercice ces fonds se composaient ainsi :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Dons restreints, non dépensés	1 126 \$	2 501 \$
Distributions d'exercices antérieurs non dépensées	413	704
Fonds pour les distributions de subventions 2004	2 760	2 495
	<u>4 299 \$</u>	<u>5 700 \$</u>

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2003</u>			<u>2002</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ordinateurs et logiciels	117 \$	105 \$	12 \$	9 \$
Ameublement	27	22	5	6
	<u>144 \$</u>	<u>127 \$</u>	<u>17 \$</u>	<u>15 \$</u>

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

(en milliers de dollars)

8. FINANCEMENT REÇU POUR LES OPÉRATIONS ET LES PROJETS

Le financement des projets comprend :

	<u>2003</u>	<u>2002</u>
Colloque "Adventures in Charitable Giving"	- \$	10 \$
Génie Arts	14	14
Trillium (FIMS)	14	40
	<u>28 \$</u>	<u>64 \$</u>

Au 31 décembre 2003, le solde du financement de projets reporté est nul \$ (28 \$ en 2002).

9. DONS REPORTÉS

Assurance-vie

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2003, le montant d'assurance-vie estimé en vigueur pour laquelle la Fondation a été désignée comme bénéficiaire s'élève à 4 666 \$ (4 874 \$ en 2002). Les primes payées au cours de l'exercice par les assurés se chiffrent à 94 \$ (103 \$ en 2002). Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Legs

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de successions. Le montant de ces promesses de dons ne peut pas être établi facilement.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fondation s'est engagée à louer des bureaux et des équipements de bureau pour les montants bruts suivants. Une part de ces paiements sera récupérée des locataires.

2004	88 \$
2005	88
2006	88
2007	88
2008	37
	<u>389 \$</u>